



Chers Parents, Chers Membres,

## **INFORMATIONS INSCRIPTIONS SAISON 2017-2018**

### **Comment s'inscrire ?**

**En complétant le dossier ci-joint et en le remettant UNIQUEMENT lors des permanences suivantes :**

- **Vendredi 7 avril de 19h15 à 22h à la salle omnisports de Jette (avenue du Comté de Jette, 3 à 1090 Jette)**
- **Vendredi 21 avril de 19h15 à 20h à la salle omnisports de Jette**
- **Samedi 22 avril de 10h à 12h30 à la l'Athénée Royal de Jette (avenue Odon Warland, 32 à 1090 Jette).**

**Sans acompte (de minimum 150 €/enfant) ou preuve de l'acompte, l'inscription ne sera pas valable (AUCUNE EXCEPTION à cette règle) !**

**Cotisation : 350 € (réduction de 30 € si paiement complet pour le 22 avril) – réduction famille nombreuse à partir du deuxième enfant de 20 € si totalité du paiement est effectué avant la date du 1<sup>er</sup> juin. Au-delà, pas de réduction. Le paiement de la **totalité de la cotisation doit être effectué pour le 15 juin. Au-delà, l'inscription sera annulée.** Le seul numéro de compte à utiliser est le l'école des jeunes BE61 3631 4636 1017, au nom de FUTSAL JETTE ASBL JEUNES. Soyez clairs dans la communication (nom et prénom du joueur + catégorie).**

**Structure de l'école des jeunes :** changement par rapport à la saison passée ; on travaillera avec des entraîneurs-formateurs aux entraînements et des coachs pour les matchs et tournois. On gardera le rythme de 2 entraînements par semaine.

**Catégories pour 2017-2018 : ATTENTION → 10 joueurs maximum par groupe !!!**

**Poussins (U7) : âge → 5 et 6 ans (enfants nés en 2011 et 2012)**  
**Diablotins (U8, U9) : âge → 7 et 8 ans (enfants nés en 2009 et 2010)**  
**Préminimes (U10, U11) : âge → 9 et 10 ans (enfants nés en 2007 et 2008)**  
**Minimes (U12, U13) : âge → 11 et 12 ans (enfants nés en 2005 et 2006)**  
**Cadets (U14, U15) : de 13 à 14 ans âge → 13 et 14 ans (enfants nés en 2003 et 2004)**  
**Scolaires (U16, U17) : de 15 à 16 ans → 15 et 16 ans (enfants nés en 2001 et 2002)**

**ATTENTION : la saison 17-18 débutera la semaine du lundi 4 septembre 2017.**

**Toutes les informations pratiques (date de reprise, horaires définitifs, noyaux définitifs, noms des entraîneurs-formateurs, coachs, etc.) seront communiquées UNIQUEMENT via le site internet du club ([www.futsaljette.be](http://www.futsaljette.be)).**

**FICHE SIGNALETIQUE / SAISON 2017-2018 / FUTSAL JETTE:**

**RENSEIGNEMENTS à propos du JOUEUR :**

**JOINDRE COPIE RECTO/VERSO CARTE D'IDENTITE !**

NOM et PRENOM: .....

**A cocher et compléter SVP :**

joueur déjà inscrit en 2016-2017 en ..... (CATEGORIE/EQUIPE SVP)

nouvelle demande d'inscription.

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Numéro de carte d'identité :

Adresse :

Code postal :

GSM personnel du joueur :

Téléphone fixe :

E-mail personnel du joueur : .....@.....

**NOM et PRENOM des parents/du tuteur légal :**

Adresse :

Code postal :

GSM(s) personnel(s) :

Téléphone fixe :

e-mail : .....@.....

**PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'ACCIDENT :** .....

.....

Je soussigné(e), ....., parent(s)/tuteur

légal de ....., autorise(nt)

les responsables du club à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident.

Signature :



# LIGUE FRANCOPHONE DE FOOTBALL EN SALLE asbl

Fédération sportive reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles et le C.O.I.B.

Siège social: Quai du Roi Albert 72, 4020 Liège - Téléphone: 04/341.41.94 - Fax: 04/343.67.71 - Courriel: secretariat@lffs.eu

ethias

## DEMANDE D'AFFILIATION

A remplir en caractères d'imprimerie

ethias

Une copie recto-verso de la carte d'identité (ou d'un document d'identité reconnu par la L.F.F.S./art. 175.4 du R.O.) est à joindre obligatoirement

Province:  Saison d'affiliation:  /   
Matricule:  Nom du club:

Numéro de licence:

Nom:  Prénom:

Date de naissance:  (j/m/aaaa) Nationalité:

Rue:  N°  Boîte:

Code postal:  Localité:

Adresse e-mail:

Sexe:  H=Homme/D=Dame Statut:  A=Affilié/R=Arbitre/C=Coach Catégorie:  J=Senior/J=Jeune/V=Vétéran

demande à s'affilier pour une durée indéterminée au club dont le nom et le numéro de matricule sont repris ci-dessus.

Je sais que:

->Par la signature de ce document d'affiliation, je reconnais connaître les statuts et règlement organique de la LFFS et accepte de m'y soumettre.

->Si le club auquel je suis affilié cesse ses activités en étant endetté, je devrai payer une quote-part financière pour pouvoir être affecté à un autre club. Si je figure sur l'engagement solidaire, je ne pourrai le quitter que lorsque l'entière dette sera apurée.

->Une personne ne peut s'affilier qu'à un seul club de la LFFS ou de la VZVB durant une même saison, sous peine de sanction(s).

->Un faux en écriture entraîne la demande de mise en instance de radiation du coupable et la nullité du document.

Le(La) soussigné(e) déclare avoir élu domicile chez le correspondant qualifié de son club d'affiliation pour toute correspondance avec la LFFS et se déclare apte à la pratique sportive.

Conformément à la loi sur la protection de la vie privée, le(la) soussigné(e) est informé du fait que:

-les données indiquées sur ce document d'affiliation sont traitées, dans un fichier destiné à un usage interne, par l'ABFS, la VZVB et la LFFS;

-les données sont transmises, sauf opposition écrite du(de la) soussigné(e), à des organismes liés contractuellement avec la LFFS;

-elle dispose d'un droit d'entrée et d'un droit de correction de ces données.

Le sportif reconnaît par sa signature qu'il a parfaite connaissance du décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 relatif à la lutte contre le dopage et qu'il a pris connaissance et accepte le règlement antidopage de la L.F.F.S. et le règlement de procédure de la C.I.D.D. (Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage), instance disciplinaire de la L.F.F.S. en matière de violation des règles antidopage. Il accepte irrévocablement que toutes les poursuites disciplinaires pour fait de dopage, tel que défini par le décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 et le règlement antidopage de la L.F.F.S., seront portées devant la C.I.D.D., seule instance disciplinaire compétente à son égard.

### A REMPLIR UNIQUEMENT SI LE DEMANDEUR EST MINEUR

Membre du club habilité à assister l'affilié lors des contrôles antidopage, en l'absence du représentant légal sur les lieux du contrôle:

Nom:  Prénom:

Date de naissance:  (j/m/aaaa)

Signature du demandeur et date

Signature d'un représentant légal  
(Si le demandeur est mineur)

Signature du C.Q. du club et date

### PARTIE RESERVEE A LA LIGUE FRANCOPHONE DE FOOTBALL EN SALLE

Date de réception:

Remarques:

Date d'affiliation:



# LIGUE FRANCOPHONE DE FOOTBALL EN SALLE asbl

Fédération sportive reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles et le C.O.I.B.  
Siège social: Quai du Roi Albert 72, 4020 Liège - Téléphone: 04/341.41.94 - Fax: 04/343.67.71 - Courriel: secretariat@lffs.eu

ethias

## ATTESTATION D'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DU FOOTBALL EN SALLE

ethias

Valable pour la saison:

Je soussigné ..... docteur en médecine,

atteste avoir interrogé et examiné Mme / M. ....

dont les coordonnées complètes sont reprises ci-dessous et n'avoir constaté, à la date de ce jour, aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique du football en salle comme joueur et/ou arbitre.

Fait à ....., le .....

<u>Cachet du médecin</u>
--------------------------

<u>Signature du médecin</u>
-----------------------------

### COORDONNEES COMPLETES DU SPORTIF DEMANDEUR DE L'ATTESTATION

Nom  Prénom

Né le  (jjmmaaaa)

Rue  N°  Boite

Code postal  Localité

Matricule  Nom du club

Le sportif atteste que les déclarations qu'il a faites au cours de l'examen sont exactes.

### LUTTE CONTRE LE DOPAGE - INFORMATION

Le sportif dont les coordonnées sont reprises ci-dessus reconnaît par sa signature qu'il a parfaite connaissance du décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 relatif à la lutte contre le dopage et qu'il a pris connaissance et accepte le règlement antidopage de la L.F.F.S. et le règlement de procédure de la C.I.D.D. (Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage), instance disciplinaire de la L.F.F.S. en matière de violation des règles antidopage. Il accepte irrévocablement que toutes les poursuites disciplinaires pour fait de dopage, tel que défini par le décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 et le règlement antidopage de la L.F.F.S., seront portées devant la C.I.D.D., seule instance disciplinaire compétente à son égard.

<u>Date et signature du sportif</u>
-------------------------------------

### PARTIE RESERVEE A LA LIGUE FRANCOPHONE DE FOOTBALL EN SALLE

Date de réception:
--------------------

Remarques:
------------

